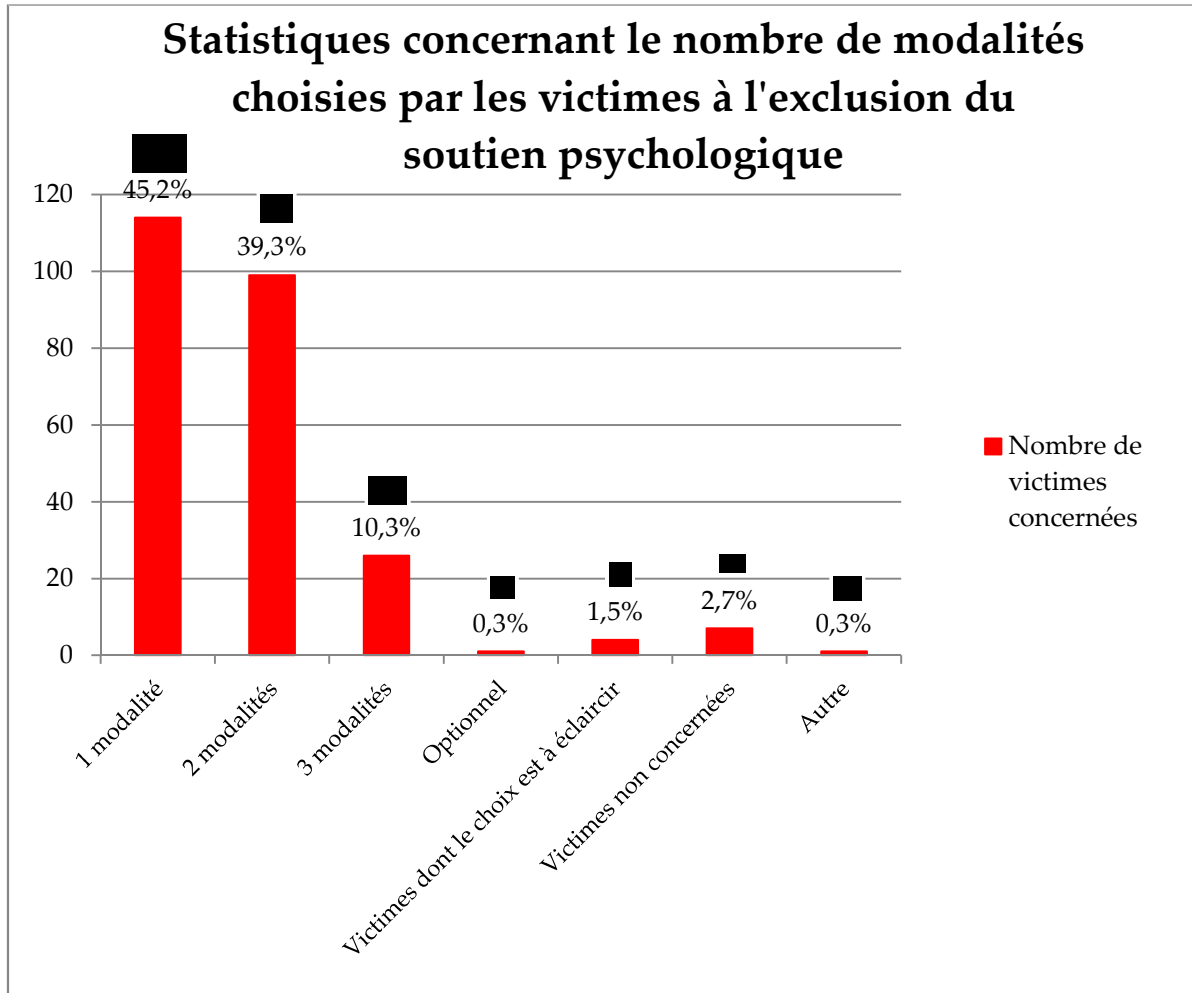


Annexe 2

Version publique expurgée

**Statistiques des informations recueillies auprès des victimes par le Représentant
légal des victimes et le Fonds au profit des victimes¹ :**

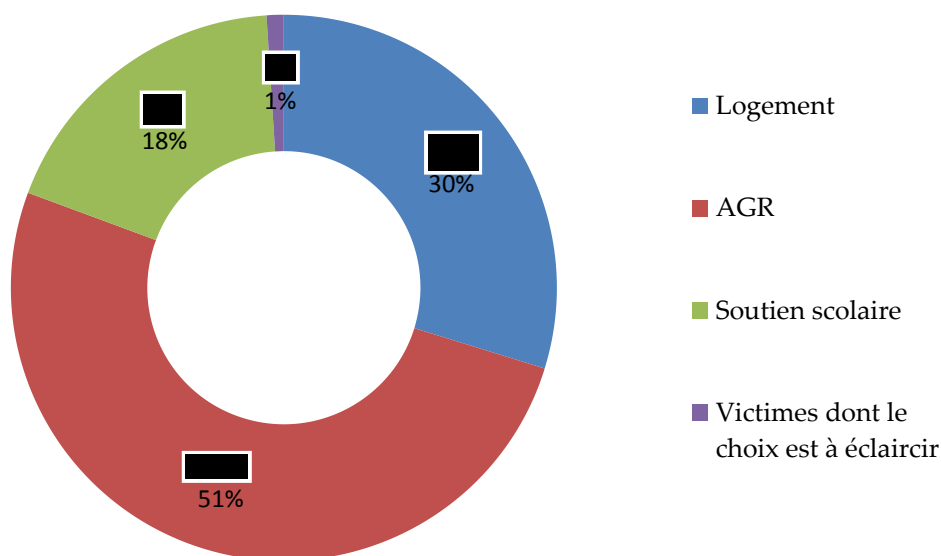


Des trois modalités proposées aux victimes, plusieurs combinaisons de choix découlent de la volonté qu'elles ont individuellement exprimée. Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, plusieurs victimes ont choisi une, deux ou trois modalités.

le choix de certaines victimes demande à être éclairci et les victimes n'ayant pas de choix à effectuer ont été répertoriées (victimes non concernées).

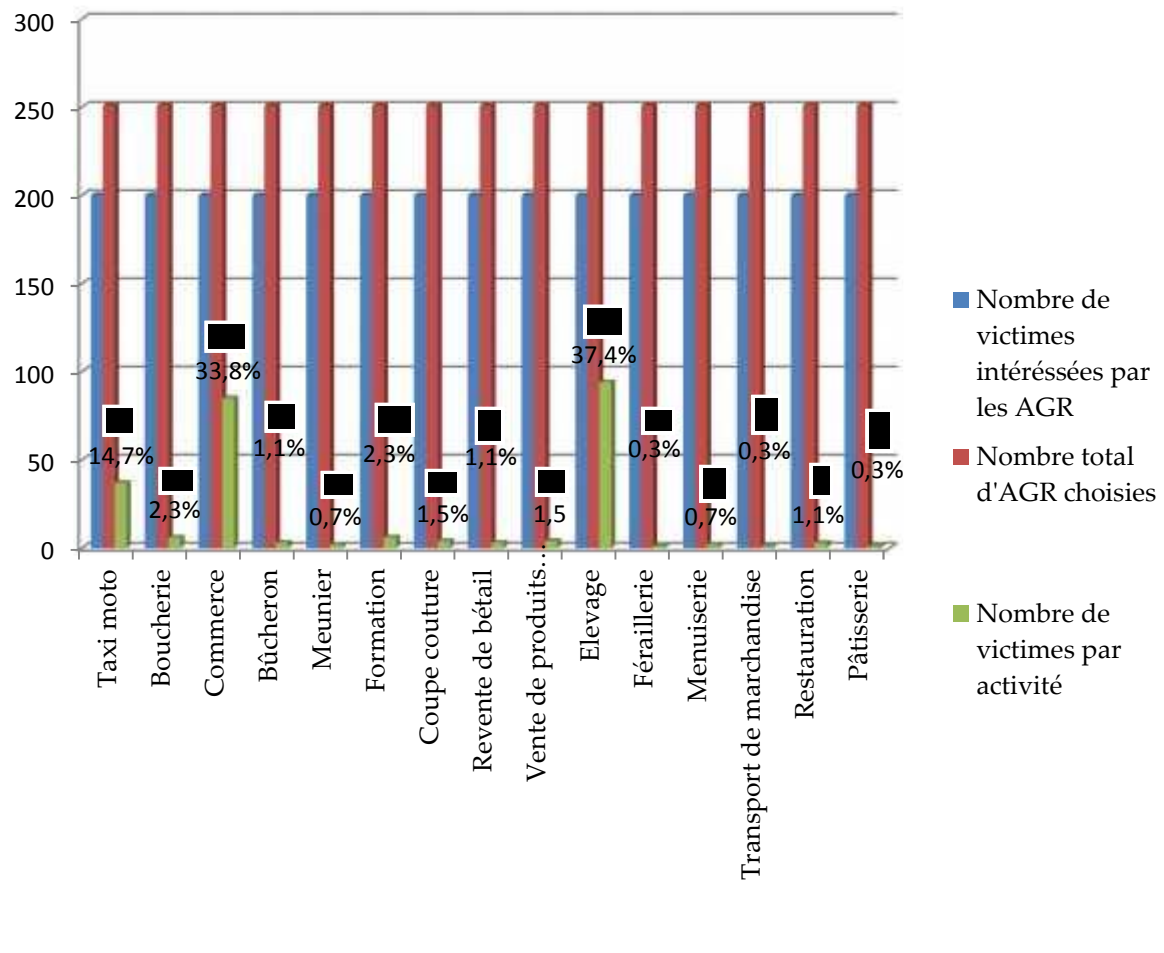
¹ Ces statistiques ne sont pas définitives en ce qu'elles ne prennent pas en compte les informations de victimes dont les informations sont à clarifier et sont sous réserve des comparaisons de résultats que le Représentant légal fera avec le Fonds.

Statistiques portant sur les modalités choisies



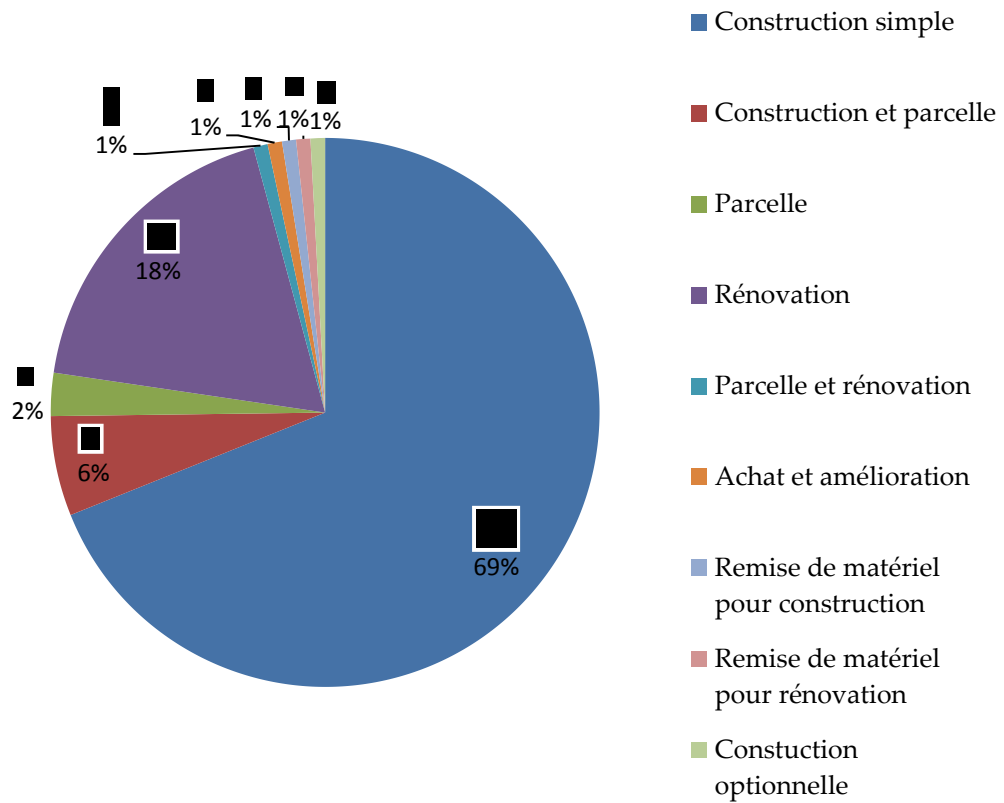
Les victimes ont procédé à des choix de modalités qui correspondent le mieux à leur besoin vitale. Ce tableau représente en proportion et sur la base du nombre total de choix effectués par chacune d'entre elles (singuliers ou multiples), les besoins exprimés en matière de soutien au logement, soutien à une activité génératrice de revenus et soutien à la scolarisation des enfants.

Statistiques sur la nature des activités choisies dans le cadre du soutien à l'activité génératrice de revenus

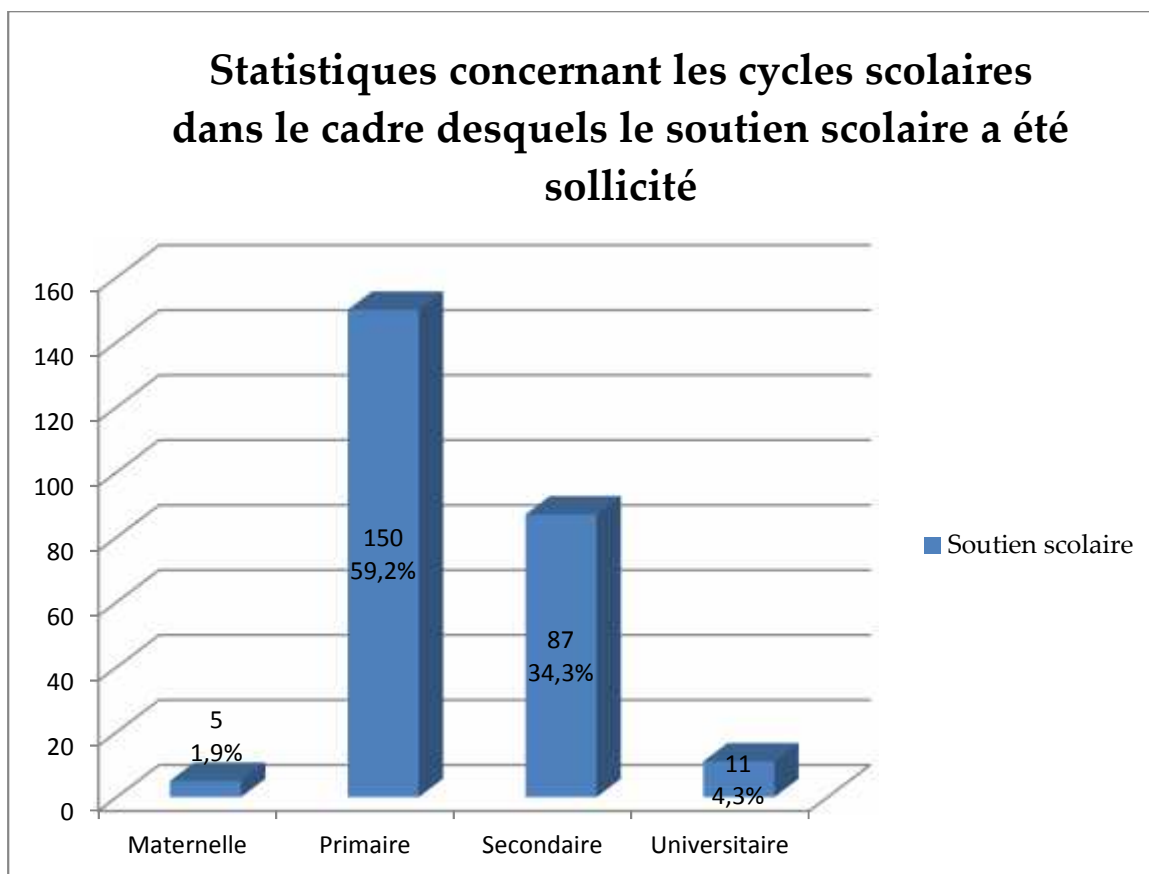


Certaines victimes ont exprimé la volonté de disposer d'une ou plusieurs activités génératrice de revenus sur la base du budget qui leur est alloué (qu'elles aient choisi cette modalité à titre exclusif ou inclusif). Ci-dessus figure une représentation de la nature de ces choix et des proportions qu'elles représentent par rapport au nombre de victimes intéressées par les activités génératrices de revenus et au nombre d'activités génératrices de revenus choisis.

Statistiques représentatives de la nature des choix effectués en ce qui concerne le soutien au logement



Cette représentation illustre la variété de choix effectués par les victimes et les proportions dans lesquels ces choix ont été effectués. Les victimes ayant effectué des choix de nature à ne pas garantir l'acquisition ou l'amélioration d'un bien immobilier à usage d'habitation seront à nouveau consultées afin de trouver une solution allant de le sens inverse et satisfaisante pour elles.



Les victimes ont exprimé le souhait d'une prise en charge de divers frais scolaires des enfants qu'ils ont à charge à différents niveaux d'études. Elles ont réparti le budget qu'elles ont choisi d'y affecter à ceux-ci et cette illustration fait état d'une tendance concernant le nombre d'enfants qui bénéficieront du soutien scolaire selon les cycles d'études.